

MARK HOLLAND,  
MP FOR AJAX



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

MARK HOLLAND,  
DÉPUTÉ D'AJAX

TOWN HALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

CONSULTATIONS			
Dates des rencontres	Heure et durée (heures de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés qui ont aidé dans le cadre de la rencontre)
1. 20/07/2016		95, promenade Magill, Ajax (Ontario) L1T 3K7	140
2.			
3.			
4.			
<b>Forme :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions et réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférenciers <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : <input checked="" type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel : <input checked="" type="checkbox"/>	Participation électorale : <input checked="" type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion : <input checked="" type="checkbox"/>
Vote obligatoire : <input checked="" type="checkbox"/>	Vote en ligne : <input checked="" type="checkbox"/>	Représentation locale : <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et donner des détails ci-dessous) : <input type="checkbox"/>

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**Qu'ont dit les participants au sujet du système actuel d'élection des députés (avantages/inconvénients)? Les participants estiment-ils que leurs intentions de vote sont traduites équitablement dans les résultats d'élection? (nombre maximal de 500 mots suggéré)**

Le député Mark Holland a présenté les diverses formules possibles de réforme démocratique au moyen de la présentation PowerPoint de la Bibliothèque du Parlement. Les avis à ce sujet sont variés. Les participants ont fait valoir que le système actuel ne tient pas compte de la réalité politique d'un système multipartite, qui constitue notre réalité actuelle en matière d'élections. Nombre de participants ont dit souhaiter que des améliorations soient apportées au système actuel parce qu'ils s'inquiètent que leurs votes ne servent à rien dans le cadre du système actuel. Selon certains participants, le scrutin majoritaire uninominal à un tour crée un système polarisé. Les participants aimeraient qu'il y ait plus de choix, de sorte que les députés puissent travailler de manière plus collaborative, et ils soulignent à quel point cela est difficile compte tenu des règles

Faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (CSRE)  
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-992-3150 Téléc. : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

Date limite : le vendredi 14 octobre 2016

actuelles. Très peu de personnes ont dit vouloir conserver le système dans sa forme actuelle, puisqu'elles sont d'avis que ce système est inéquitable et non représentatif, et qu'il ne reflète plus la réalité politique du 21<sup>e</sup> siècle. Plusieurs personnes ont souligné que le système actuel a été conçu pour le Parlement britannique il y a de cela plusieurs siècles.

**Quelles solutions de rechange au système actuel ont fait l'objet d'une discussion? Les participants ont-ils mentionné des caractéristiques précises dont, selon eux, un système électoral devrait être doté (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (nombre maximal de 500 mots suggéré)**

De nombreuses solutions au mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour ont été abordées. Comme il était indiqué dans les diapositives, les participants ont plaidé en faveur du mode de scrutin à vote unique transférable, du mode de scrutin préférentiel, d'une combinaison des deux ou d'une combinaison d'autres modes de scrutin. De façon générale, toutefois, les participants ont convenu qu'ils ne voulaient pas d'un scrutin de liste bloquée. Pour ce type de scrutin, la liste est établie par le parti, qui ainsi détermine quel candidat le représentera à la Chambre des communes. Les participants ont dit aimer l'idée d'une personne qui serait tenue responsable auprès d'une circonscription et ont souligné que, si un élément de proportionnalité était retenu, tout candidat choisi au titre de la représentation proportionnelle serait tenu d'avoir été candidat à l'élection dans une circonscription. Plusieurs participants ont dit aimer l'idée de partis plus petits et d'un plus grand nombre de partis représentés à la Chambre des communes, car il y aurait plus de voix représentées dans le cadre du processus législatif. Certains participants souhaitent ardemment que, peu importe le mode de scrutin retenu, de l'information soit communiquée au moyen d'une campagne de sensibilisation simple et efficace. De l'information serait ainsi fournie sur le mode de scrutin actuel, les changements envisagés, les raisons pour lesquelles ces changements seraient apportés et la façon dont le nouveau mode de scrutin fonctionnerait.

**Les participants ont-ils discuté de la raison pour laquelle ils estiment qu'un si grand nombre de Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils proposé des façons d'accroître la participation? (nombre maximal de 500 mots suggéré)**

En ce qui concerne la raison pour laquelle certaines personnes choisissent de ne pas voter, certains participants ont affirmé que c'est le droit des citoyens de ne pas voter pour quelque candidat que ce soit s'ils sont mécontents du système politique actuel. D'autres participants ont fait valoir qu'à leur avis, les électeurs qui choisissent de ne pas voter sont perçus comme apathiques et désintéressés puisqu'ils ont la possibilité d'annuler leur vote. Cette question a aussi été abordée par d'autres conférenciers, qui soulignent qu'annuler son vote ne constitue pas non plus un processus efficace puisqu'un vote annulé de façon involontaire et qu'un vote annulé de façon volontaire donnent le même résultat lors du décompte à la fin de la soirée des élections. Ces questions sont aussi à l'origine de la discussion sur le vote obligatoire. En fin de compte, personne n'a offert de solution sur la meilleure façon de tenir compte des électeurs engagés qui sont insatisfaits des candidats proposés. Toutefois, il a été souligné qu'il faut examiner la question et y trouver une solution.

Il a été proposé, comme autre méthode pour favoriser la participation électorale, de ramener l'âge de voter à 16 ans. Cette solution a suscité la controverse, et certains participants ont fait valoir que l'on pourrait autoriser les écoles à informer les étudiants dans le cadre d'assemblées et de débats des candidats organisés par les écoles. Cela favoriserait une participation électorale dès un plus jeune âge et pourrait encourager les jeunes à voter plus régulièrement au fur et à mesure qu'ils grandissent. Cette solution a été réfutée par des participants, qui ont souligné qu'à 16 ans, on est trop jeune pour voter et que les étudiants n'ont pas suffisamment de connaissances pour se faire leur propre opinion et qu'ils subiront probablement l'influence de leurs parents. D'autres participants ont fait valoir que ce sont les mêmes arguments qui ont été invoqués tout au long de l'histoire pour empêcher l'émancipation des femmes et des minorités. Les participants étaient divisés sur cette question, qui n'a pas été abordée par tous les conférenciers.

*Faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (CSRE)**  
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-992-3150 Téléc. : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : le vendredi 14 octobre 2016*

**Selon les participants, le vote devrait-il être obligatoire? (cela peut comprendre l'annulation du vote) (nombre maximal de 500 mots suggéré)**

Les participants étaient divisés sur la question de savoir si le vote par scrutin devrait être obligatoire. Certains ont dit ne pas aimer l'idée de se faire imposer une amende s'ils choisissent de ne pas voter parce qu'aucun choix ne leur plaît. D'autres participants ont suggéré qu'il est possible d'annuler son vote dans un tel cas. Personne n'a contesté cette solution puisque chaque électeur serait ainsi considéré comme ayant voté. Certains participants se sont dits préoccupés par le fait qu'obliger les gens à voter pourrait pénaliser les personnes qui ne sont pas en mesure de voter parce qu'elles sont âgées ou immobilisées. Ces personnes pourraient ne pas voter, non pas parce qu'elles ne veulent pas le faire, mais bien parce qu'elles ne sont pas en mesure de le faire. Lorsque cela a été mentionné, tous les participants ont convenu que des mesures doivent être prises pour accroître l'accessibilité au scrutin. La question du vote obligatoire a varié d'un conférencier à un autre, peu importe s'il appuyait ou non un mode de scrutin différent.

**Les participants ont-ils abordé la question du vote en ligne? Ont-ils exprimé le souhait de conserver les pratiques électorales actuelles? (c'est-à-dire en ce qui concerne la confidentialité du vote, le fait de se présenter en personne à un bureau de vote, etc.) (nombre maximal de 500 mots suggéré)**

Le vote en ligne est une question controversée. Certains participants ont fait valoir qu'ils n'auraient tout simplement pas confiance au vote numérique, puisque des problèmes pourraient survenir. Bien que certains participants se soient dits préoccupés par le fait que le système pourrait être piraté, la question la plus préoccupante, c'était qu'un bogue dans le système donnerait lieu à de plus graves problèmes et pourrait n'être décelé qu'une fois les résultats d'une élection finalisés. Cependant, ces préoccupations ne visaient que le recours par le grand public au vote numérique. Nombre de participants qui ont exprimé des préoccupations au sujet du vote numérique ont également affirmé que le vote numérique devrait être autorisé pour les Canadiens se trouvant à l'étranger, les membres des forces armées, les personnes handicapées et les personnes ayant de grandes difficultés à se rendre en personne à un bureau de vote. Il importe de souligner que les participants ont dit accorder de l'importance à la plus grande exactitude qui découlerait du recours au vote numérique, dans la mesure où une copie papier du vote serait disponible et pourrait faire l'objet d'une vérification dans l'éventualité de problèmes informatiques. En ce qui concerne cette option, les participants ont affirmé qu'ils seraient d'accord pour qu'Élections Canada l'examine, dans la mesure où le vote numérique serait simple et vérifiable et qu'une copie papier soit disponible.

L'expérience antérieure des résidents d'Ajax en ce qui concerne le vote numérique a été mentionnée à maintes reprises, tant de façon positive que de façon négative. Certains participants ont fait valoir que le vote numérique pourrait avoir donné lieu à une plus grande participation électorale à Ajax, alors que d'autres ont souligné le long délai pour le décompte des votes.

**Les participants ont-ils abordé d'autres sujets importants? (c'est-à-dire un référendum, la représentation des femmes et des minorités, la participation électorale, etc.) (nombre maximal de 500 mots suggéré)**

D'autres sujets importants ont été abordés, notamment un référendum, la représentation des femmes et des minorités, l'accessibilité et la participation électorale. La plupart des conférenciers ont exprimé leur avis pour ou contre un référendum. Plus de la moitié des conférenciers se sont opposés fermement à un référendum, alors que d'autres conférenciers ont affirmé qu'un référendum ne serait pas nécessaire si un processus de consultation suffisamment exhaustif et une campagne de sensibilisation avaient lieu. Certaines personnes ont cherché à savoir si le Parlement était autorisé à modifier la façon dont les députés sont élus, alors que d'autres ont soutenu que c'est la population qui devrait décider du processus, peu importe les règles établies. Certaines personnes

*Faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (CSRE)  
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-992-3150 Téléc. : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)**

*Date limite : le vendredi 14 octobre 2016*

ont aussi fait valoir que cette question faisait partie de la plateforme électorale du gouvernement et qu'elles s'attendent à ce que le gouvernement respecte sa promesse en matière de réforme et que celui-ci dispose de l'autorisation voulue compte tenu des résultats des dernières élections.

La question de la représentation des femmes et des minorités a fait l'objet d'une discussion, qui était axée plutôt sur la structure que sur l'établissement de quotas électoraux. La plupart des participants ont fait valoir qu'il serait plus facile d'atteindre l'égalité au moyen de la représentation proportionnelle, ou du moins à l'aide d'un élément de la proportionnalité, ce qui favoriserait une plus grande inclusion. Un participant a mentionné par exemple la Nouvelle-Zélande et le fait que des sièges sont réservés aux Autochtones néo-zélandais.

Comme il a été mentionné ci-dessus, tous les participants se sont entendus pour dire que les Canadiens vivant à l'étranger, les membres des forces armées, les personnes handicapées et les personnes âgées devraient avoir la possibilité de voter en ligne, ou encore que des mesures devraient être prises pour que ces personnes puissent voter si elles souhaitent le faire. Cela signifie faire davantage que ce qui est prévu actuellement par Élections Canada.

### **SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS CLÉS ET DES OBSERVATIONS DES PARTICIPANTS (nombre maximal de 1 000 mots recommandé)**

Au début des consultations publiques tenues à Ajax sur la réforme électorale, le député Holland a utilisé la présentation PowerPoint fournie par la Bibliothèque du Parlement et a ainsi passé en revue les cinq principaux modes de scrutin afin d'alimenter la discussion de la soirée. Plus de 30 personnes ont pris la parole et ont exprimé leurs avis sur divers sujets. Des personnes sont même venues du centre-ville de Toronto et de Peterborough afin d'exprimer leurs opinions. Les opinions des électeurs sur les divers modes de scrutin étaient variées. La plupart des électeurs ont convenu que le mode de scrutin actuel n'est pas représentatif du processus politique canadien moderne. Des particuliers ont ensuite suggéré diverses possibilités, dont le vote unique transférable proposé en Colombie-Britannique, le vote préférentiel, le statu quo et même une révision complète prévoyant un autre genre de représentation proportionnelle. Il est intéressant de constater que, bien que la majorité des électeurs n'aient pas appuyé un référendum concernant la modification du mode de scrutin, les électeurs qui ont appuyé un référendum n'ont pas tous recommandé les mêmes réformes.

Il y a toutefois eu consensus dans la salle quant à l'importance, et ce, peu importe la décision définitive, d'une campagne exhaustive de sensibilisation du public pour expliquer en quoi consiste le mode de scrutin actuel, quels sont les changements envisagés, les raisons pour lesquelles ces changements sont envisagés et comment fonctionnera le nouveau mode de scrutin.

La question du vote obligatoire a été abordée, et des préoccupations ont été exprimées selon lesquelles certaines personnes pourraient choisir de ne pas voter parce qu'elles n'appuient aucun candidat. D'autres électeurs ont soutenu qu'il était possible, dans un tel cas, d'annuler son vote. Tous ont convenu que les personnes qui ne sont pas en mesure de voter parce qu'elles vivent à l'étranger, font partie des forces armées ou sont handicapées ne devraient pas être pénalisées, et que le vote en ligne pour ces personnes devrait être envisagé.

Pour ce qui est du vote électronique, les participants se sont montrés réticents en général, mais des exemples d'autres pays qui y ont recours ont été mentionnés, ainsi que l'argument habituel voulant que, comme on peut faire nos transactions bancaires en ligne, on devrait également pouvoir voter en ligne. La plupart des électeurs ont semblé appuyer l'idée du vote en ligne, pourvu qu'une copie papier puisse être conservée aux fins de vérification.

D'autres idées ont été mentionnées au cours de la soirée, notamment le fait de ramener l'âge de voter à 16 ans et de prévoir la tenue de débats entre tous les candidats dans les écoles afin de favoriser la participation électorale dès un jeune âge. Certains participants ont appuyé cette idée, et d'autres se sont dits contre.

Environ 140 personnes ont assisté aux consultations publiques tenues sur une période de trois heures, pendant laquelle des électeurs et des personnes provenant même de Toronto et de Peterborough ont exprimé leurs opinions.

**Présentation du rapport au Comité spécial sur la réforme électorale (CSRE)**

Date : 09/16/2016

*Faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (CSRE)**  
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-992-3150 Téléc. : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : le vendredi 14 octobre 2016*

Signature du député :



(Nom)

Mark Holland

**Les rapports doivent être présentés aux greffiers du comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, et ce, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que ce document est fourni à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté, s'il y a lieu. Le rapport sera publié sur le site Web du comité.*

*Faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (CSRE)  
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-992-3150 Téléc. : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)**

*Date limite : le vendredi 14 octobre 2016*